

# Tout sur les études et les jobs

**SALON** Le Siep s'apprête à remettre le couvert à Namur Expo

- ▶ Le Salon des études et professions investira bientôt le palais des expositions namurois.
- ▶ Plus de 200 établissements seront représentés.
- ▶ En plus : des démonstrations et des rencontres avec des professionnels.

Dans dix jours, le Siep (Service d'information sur les études et professions) organise son salon annuel à Namur Expo. De quoi satisfaire tous ceux qui veulent en savoir plus sur les filières proposées par les établissements secondaires, les hautes écoles, les universités ainsi que divers organismes de formation. Ceux qui sont à la recherche d'un changement de parcours scolaire ou professionnel devraient aussi trouver des réponses. Bien que les rhétoriciens soient nombreux, le salon ne s'adresse pas qu'à eux... Il y aura par exemple un espace réservé à des offres d'emploi, un autre où des jeunes pourront s'entretenir avec des professionnels de certains secteurs pour échanger sur leur quotidien, afin de mieux se rendre compte de la réalité vécue.

Plus de 200 établissements seront représentés dans des stands. Les filières classiques bien sûr, mais aussi des cours du soir, des entreprises de formation par le travail, des organismes de séjours linguistiques, des associations humanitaires et des ONG, des syndicats, des maisons de jeunes, la police, l'armée, etc. Le panel est très large. Pour mieux préparer la venue des visiteurs, le Siep sort une carte de son jeu : Mercator. « Grâce à un questionnaire en ligne,



Plus de 200 établissements seront représentés dans des stands. Et il y en a pour tous les goûts : de l'information, du pratique, du ludique. © E.B.

Mercator aidera le public à mettre au point un circuit de visite personnalisé, en fonction de ses intérêts pour certains secteurs professionnels. Il ne s'agit pas d'un test d'orientation mais les fiches obtenues permettront au visiteur de définir son propre itinéraire avec les numéros des stands qui le concernent. » Cela

dit, il existe évidemment un stand d'accueil.

De façon plus ludique, les visiteurs pourront aussi assister à des démonstrations. Par exemple, la Haute Ecole de la Province de Liège présente en permanence une voiture roulant au bio-éthanol, capable de parcourir 450 kilomè-

tres avec 1 litre de carburant. Sur d'autres stands, on trouvera une plateforme de soudage virtuel, des mini-grues réalisées par des stagiaires en électromécanique et que l'on peut tester. Et pour les gourmands, des dégustations réalisées par des élèves en charcuterie et pâtisserie... ■

LUC SCHARÈS

## Permis accordé aux huit éoliennes du projet Ridias

GEMBOUX

Le ministre Philippe Henry (Ecolo) a octroyé le permis pour l'implantation d'un parc éolien chevauchant les communes de Gembloux et La Bruyère. Huit éoliennes devraient ainsi prochainement s'ériger dans les campagnes de Grand-Leez et Meux. Philippe Henry statuait sur un recours introduit par la société Abo-Wind, porteuse du projet, et les coopératives Nosse Moulin et Emissions Zéro.

En août 2012, la demande de permis d'Abo-Wind avait en effet été refusée par les fonctionnaires délégué et technique de la Région wallonne. Le projet surnommé Ridias avait également suscité une vive opposition au sein de la population : lors de l'enquête publique, près de 1.500 personnes s'étaient manifestées contre le dossier. Ce dernier n'avait pas plus reçu le soutien des autorités locales. Les collèges de Gembloux et de La Bruyère avaient rendu un avis négatif. « En termes par exemple d'impact paysager, d'impact sur la faune ou d'accessibilité du site, le projet n'était pas satisfaisant », justifiait Benoît Dispa (CDH), le bourgmestre de Gembloux.

Le projet d'Abo-Wind avait par contre séduit un certain nombre de Gembloutois rassemblés au sein de la coopérative Nosse Moulin, qui envisage de devenir prioritaire d'au moins une des éoliennes du parc afin de financer des actions de sensibilisation sur le thème de l'énergie. Mercredi, en apprenant la décision du ministre Henry, ses membres se réjouissaient. Reste que les décus de la décision peuvent toujours introduire un recours devant le Conseil d'Etat. ■

NOËLLE JORIS

### PRATIQUE

**Quoi ?** Le Salon des études et professions. Plus de 200 établissements brossant quinze secteurs professionnels sont représentés, depuis le bâtiment et la construction à la communication en passant par les sciences, le tourisme ou le bien-être.

**Où et quand ?** A Namur Expo à Salzinnes. Les 1<sup>er</sup> et 2 février, de 10 heures à 18 heures.

**Combien ?** Entrées gratuites à télécharger sur le site internet. Infos sur [www.siep.be](http://www.siep.be) (L. SC.)